

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	1-13 R MARYSE HILSZ	Numéro	753528
Adresse du site	1, rue Maryse Hilsz	Hauteur	R+10 (33,00 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Le logement des fonctionnaires	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site OF (50°, 150° et 255°) et Free (90°, 200° et 310°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/01/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	27/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	27/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 120°, 240° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre 4,08 m	Tilts (degrés)	6° à 16°
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)	R + 10 (28 m)
Divers			

Incidence visuelle

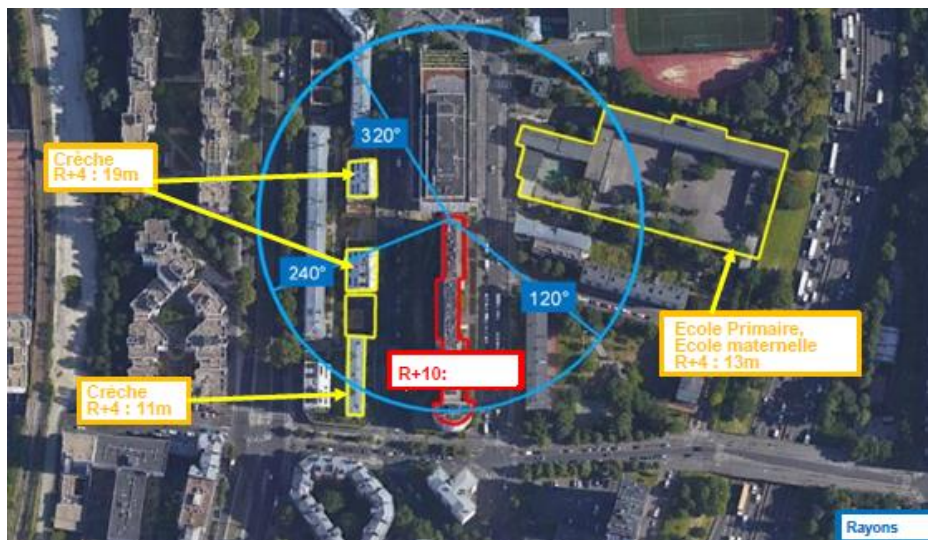
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	36,80 m		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche	13 RUE REYNALDO HAHN PARIS 75020	19m	OUI	49.2m	2,3 V/m
Crèche	3 RUE REYNALDO HAHN PARIS 75020	11m	NON	83m	1.2 V/m
Crèche	17 RUE REYNALDO HAHN PARIS 75020	19m	OUI	40m	2,3 V/m
Ecole primaire Ecole maternelle	18 R MARYSE HILSZ PARIS 75020	13m	NON	38m	2,2 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

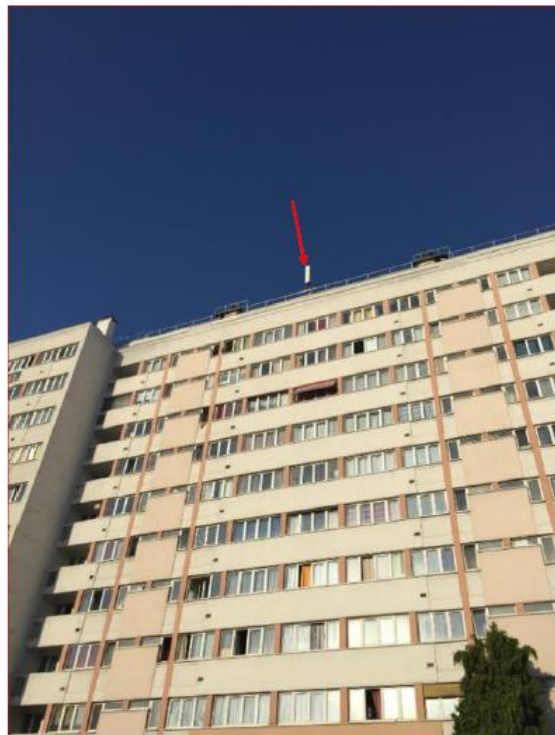
NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

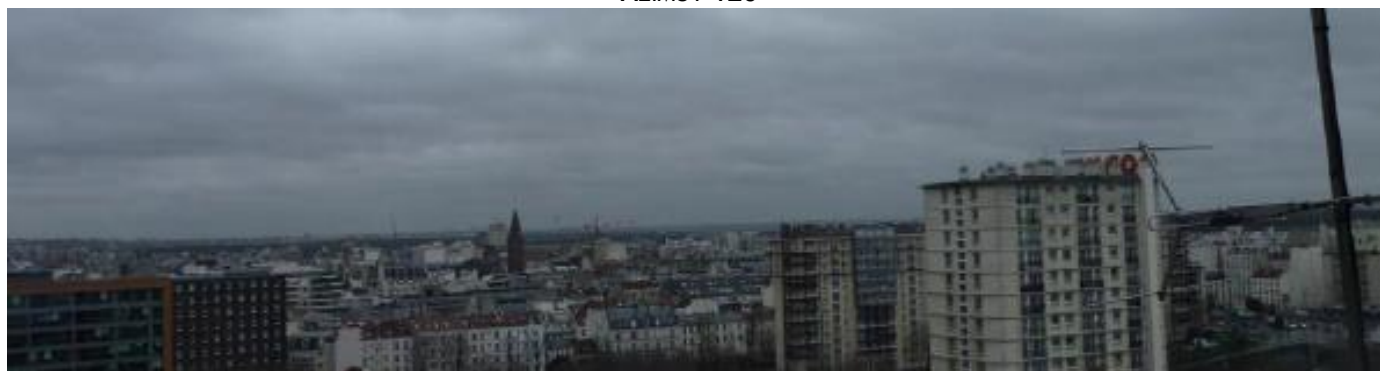


Etat projeté :

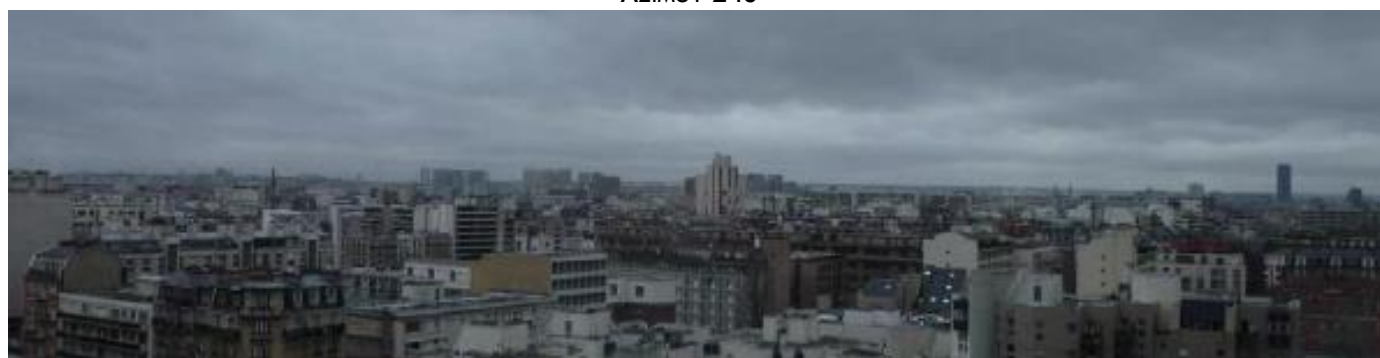


Vue des Azimuts

AZIMUT 120°



AZIMUT 240°



AZIMUT 320°

